

**Association des habitants du quartier de la Place de Rungis, Paris 13<sup>e</sup>**

**91, rue Barrault 75013 PARIS**

**Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024**

# **Rapport annuel**

5 novembre 2024



# Association des habitants du quartier de la Place de Rungis, Paris 13è

91, rue Barrault 75013 PARIS

## Rapport moral

### Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Pour rappel, le Collectif Rungis est né d'une volonté commune de citoyens du quartier de la Place de Rungis de se défendre contre la décision de la Région Ile-de-France de désaffecter le lycée Lazare-Ponticelli afin d'y installer un centre d'hébergement pour 200 à 400 personnes sans-abri du métro parisien.

Pour assurer la défense des intérêts communs des habitants du quartier sous la forme d'une personne morale, le Collectif Rungis s'est constitué en association loi 1901, lors d'une Assemblée générale constitutive tenue le 15 juillet 2019 : l'Association des habitants du quartier de la Place de Rungis, Paris 13è. Cette association est apolitique, afin de représenter sans parti pris l'ensemble de ses adhérents auprès de l'ensemble des élus. L'objet de l'Association, précisé à l'article 2 de ses statuts, a été ainsi rédigé : *« la préservation du cadre de vie du quartier de la Place de Rungis à Paris 13ème qui pourra se faire en partenariat avec les institutions de proximité, et notamment la préservation de la vocation éducative du Lycée Lazare-Ponticelli, la santé économique du quartier ; la préservation de l'équilibre social construit autour de la Place de Rungis à Paris 13ème ; la création de liens entre les habitants du quartier par des animations variées ponctuelles et tout au long de l'année, tout en préservant la mixité du quartier et les échanges entre les générations et les différentes cultures ; la valorisation du paysage urbain, par l'aménagement du territoire qui doit notamment respecter une juste répartition des places d'hébergement et d'accueil d'urgence sur l'ensemble de la Métropole ; la préservation de la dimension humaine de son urbanisme. Mais au-delà du lieu d'habitat, c'est bien une certaine vision de leur quartier que les membres de l'Association veulent préserver, malgré des contraintes extérieures qui pourraient essayer d'imposer une évolution qui lui ferait perdre son caractère. Pour l'accomplissement de ces objectifs et afin d'assurer la défense des intérêts collectifs des membres du Collectif Rungis, elle emploiera tous les moyens et actions qu'elle jugera opportuns, y compris la possibilité d'ester [agir] en justice. »*

#### Point sur le devenir du site Lazare Ponticelli

Dans le Plan Local d'Urbanisme de juin 2023, p.182, pour les parcelles situées au 92 et 98 rue Barrault, il est noté 'équipements sportifs et équipements culturels'.

Cela est cohérent avec la décision de la région Ile de France de restructurer le site Lazare Ponticelli pour en faire une maison régionale des sports et la cité des Outremer.

Le budget évoqué par Mr Patrick Karam s'élève à 25M€. L'objectif annoncé est d'ouvrir la maison avant les prochaines élections régionales de 2027.

Pour ce faire, la région a lancé un appel d'offre consultable via :

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/restructuation-du-lycee-lazare-ponticelli/ao-9129463-1>

Tout au long de l'année, nous avons vu des bureaux d'études intervenir pour faire de diagnostics sur l'état du bâtiment. Mais à ce jour, nous ne connaissons pas le résultat de l'appel d'offre et nos courriers à Mr Patrick Karam sont restés sans réponse.

Sur le devenir du site Lazare Ponticelli, le collectif Rungis reste très vigilant.

### **Point sur le projet « Embellir le quartier Peupliers/Rungis »**

Pour rappel, ce projet à 7M€ (dont 2M€ au titre de la politique de la ville) a été initié en 2022 par la mairie du 13<sup>ème</sup>. Alors que ce projet est qualifié par la mairie de 'projet participatif', nous constatons que depuis le début, la mairie impose ses choix et que les réunions, soi-disant de concertation, sont des réunions de présentation des options retenues par les services de la mairie.

Voici le lien pour consulter les documents sur le site de la mairie.

<https://mairie13.paris.fr/pages/embellir-votre-quartier-17278>

### Plan de circulation :

Le plan de circulation a été modifié. A ce jour un grand nombre des modifications prévues ont été mises en œuvre. La modification la plus impactante concerne la Poterne des Peupliers : il n'est désormais plus possible (sauf pour les bus et taxis) d'entrer dans Paris par la Poterne des Peupliers - un véhicule qui s'engage est obligé de revenir sur ses pas. **Cela oblige les riverains à faire des grands détours pour rentrer chez eux.** Cela reporte le trafic sur l'avenue d'Italie et sur la rue de l'Amiral Mouchez – complètement saturés aux heures de pointe.

### Elargissement des trottoirs/plantation d'arbres :

Dans différentes rues du quartier, les choix de la mairie consistent à réduire au maximum la chaussée, à élargir au maximum les trottoirs et à planter quelques arbres. Effet collatéral : la places de stationnement et de livraison sont supprimées.

Concernant la lutte contre le réchauffement climatique, nous sommes assez sceptiques sur les effets que l'on peut attendre de ces travaux, car au final, la surface de goudron reste quasiment inchangée – et davantage exposée au soleil (sur les voies de stationnement, le goudron était protégé du soleil par les voitures, sur les trottoirs, là où des arbres ont été plantés, le goudron devrait à terme être protégé par l'ombre des arbres, mais là où il n'y a pas d'arbre, le goudron est directement exposé au soleil).

Concernant la circulation des cyclistes, quand la voie est à sens unique, les cyclistes sont autorisés à rouler en sens inverse mais, avec les voies de circulation réduites au maximum, ils ont très peu de place pour circuler. N'aurait-il pas été plus judicieux de moins réduire la largeur des voies de circulation. (Exemple – portions de la rue Boussingault qui sont en sens unique).

### Réaménagement de la place de Rungis

Le 12 octobre 2023, la mairie a organisé une réunion publique à l'école Kuss pour présenter son projet pour la place de Rungis. Jérôme Coumet et Antoine Guillou étaient présents. La mairie a argumenté sur le nombre d'arbres qui seront plantés. Concrètement, le projet consiste à fermer à la circulation la portion de la rue de la Fontaine à Mulard qui longe le square Paul Grimault, à rattacher le terre-plein central au trottoir rue de Rungis, à réduire au maximum les voies de circulation et à supprimer les places de stationnement.

Si ce projet se réalise, il n'y aura plus de sens giratoire, tous les véhicules devront passer du même côté de la place et donc se croiser. Pour les bus 67, cela risque d'être compliqué car leur trajet sur la place comportera des virages.

Coût du projet : 5M€.

Lors de cette réunion, nombreux sont celles et ceux qui ont émis des réserves sur ce projet. **Pour sa part, le collectif Rungis a demandé le maintien du sens giratoire - pour des raisons de sécurité routière et de fluidité de circulation – notamment pour le bus 67.**

Les remontées à la mairie via les conseils de quartier sont compliquées. Du coup, concernant le projet pour la place de Rungis, dès le 22 octobre 2024, l'association a lancé une pétition qui a rapidement rassemblé plus de 600 signatures.

Le 19 janvier 2024, le collectif Rungis a été reçu à la mairie du 13<sup>ème</sup> par Antoine Guillou et Apolline Helloco. Il s'agissait de transmettre à la mairie la pétition et les signatures et d'expliquer de vive voix les réticences au projet et de présenter des alternatives.

Nous étions accompagnés de Brice Sendra (société DEMET'AIR), spécialiste de végétalisation, qui accompagne des collectivités pour revoir les aménagements urbains avec comme objectif de réduire le réchauffement des villes. La mairie ne l'a jamais recontacté.

Le 5 mars 2024, nous avons participé au BA du CQ3. Le projet de réaménagement de la place de Rungis était à l'ordre du jour. Antoine Guillou est venu défendre le projet de la mairie (augmentation de la place dévolue aux piétons, augmentation de la végétalisation, etc...). Beaucoup de réserves ont été émises par les participants, notamment sur l'opportunité de dépenser autant d'argent (5M€) pour un projet que les habitants n'ont pas demandé, et ce, d'autant plus que la place de Rungis et ses alentours sont déjà bien végétalisés.

Concernant le problème lié à la suppression à terme des places de stationnement rue de la Fontaine à Mulard, la mairie a décidé de créer des places de stationnement rue Brillat Savarin le long du square Charles Trenet.

La mairie doit obtenir l'accord de la RATP et de la préfecture pour pouvoir finaliser son projet.

Le Collectif Rungis s'est donné comme mission d'informer dans la mesure du possible les habitants du quartier par voie d'affichage, par envoi de mail, par mise à disposition de documents sur son site, chaque fois qu'elle a connaissance d'un projet ou d'une réunion qui concerne le quartier.

### **Fonctionnement de l'association**

Actuellement les administrateurs de l'association sont :

- |                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| - Gérard BOURGEOIS      | - Paul KENIGSBERG |
| - Nicole CHOQUET        | - Juliette METZ   |
| - Jean-Pierre COLLETER  | - Jérôme PELISSE  |
| - Jacqueline KENIGSBERG |                   |

Les membres du bureau sont :

- Présidente : Nicole CHOQUET
- Secrétaire : Juliette METZ
- Trésorier : Gérard BOURGEOIS

**Association des habitants du quartier de la Place de Rungis, Paris 13<sup>e</sup>**

**91, rue Barrault 75013 PARIS**

## **Rapport d'activité**

**Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024**

Depuis le 1er juillet 2023, les activités de l'Association se sont concentrées sur l'opération « Embellir le Quartier Peuplier/Rungis » organisée par la mairie du 13<sup>ème</sup>.

### **Adhésions exercice 2023-2024**

Au 30 juin 2024, l'association comptait 42 adhérents contre 43 adhérents pour l'exercice 2022-2023.

### **Animation du réseau des adhérents et des sympathisants**

Pour informer les adhérents de ses différentes actions, l'association met à jour le site [www.collectif-rungis.org](http://www.collectif-rungis.org), envoie des messages d'information, appose des affiches notamment à la boulangerie Penain sur la place de Rungis et fait épisodiquement des permanences devant cette boulangerie. En mai 2024 nous avons tenu un stand au vide grenier de l'ARBP.

L'adresse mail [collectif-rungis@gmail.com](mailto:collectif-rungis@gmail.com) permet à toute personne qui le souhaite d'échanger avec les membres du CA.

Les AG se font à la MVAC (maison de la vie associative et citoyenne du 13<sup>e</sup>. Le local 11 Rue Caillaux est à 15mn à pied de la Place de Rungis (c'est la même distance que pour aller à la place d'Italie). Depuis la place de Rungis, on peut y accéder avec la Traverse.



# Association des habitants du quartier de la Place de Rungis, Paris 13è

91, rue Barrault 75013 PARIS

## Rapport financier

Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Rapport établi par Gérard Bourgeois, trésorier

### Bilan

ACTIF		PASSIF	
Report à nouveau : trésorerie	2686,05 €	Résultat de l'exercice	2686,05 €

### Compte de résultat

DEPENSES		RECETTES	
Frais bancaires	86,40 €	Report à nouveau exercice 2022-2023	2386,02 €
Frais d'assurance	191,17 €	Adhésions (42)	630,00 €
Remboursement frais impression couleur	82,40 €	Dons	30,00 €
Total dépenses	359,97 €	Total recettes	3046,02 €
		<i>Solde positif</i>	2686,05 €

#### ➤ Trésorerie

- Notre association présente un résultat positif de 2686,05€ correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.
- Les recettes du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 s'élèvent à 3046,02 € et se répartissent comme suit :
  - 2386,02 € de report de l'exercice précédent (78%)
  - 630 € pour les cotisations des adhérents (42 adhésions à 15 €) (21%)
  - 30 € de dons collectés auprès de nos adhérents ou auprès de sympathisants (1%)
- Les dépenses du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 s'élèvent à 359,97 €.
  - Ces dépenses correspondent à 86,40 € de frais bancaires et 191,17 € de frais d'assurance et à 82,40€ de frais d'impression couleur.

#### A noter

#### ➤ Contributions en nature

- Certains dons ont été faits « en nature » par les membres du conseil d'administration, par des adhérents du collectif ou par des commerçants et ont ainsi évité des dépenses à l'association. Il s'agit notamment des frais relatifs au site internet et aux photocopies. Il s'agit aussi du relai que les commerçants ont effectué auprès des habitants du quartier en acceptant d'apposer les affiches du collectif ou en acceptant de collecter des enveloppes pour le collectif. Il ne faut pas oublier toutes les heures passées sans compter par les uns et les autres pour l'association.
- L'association ne dispose d'aucun local, ni matériel informatique. L'association n'a ni dette, ni créances, ni stock. En conséquence, au bilan, les ressources financières de l'association (passif)

sont constituées du résultat positif, et le patrimoine de l'association (actif) est constitué du report à nouveau de ce résultat de trésorerie.

➤ **Renouvellement des adhésions**

- La 1<sup>ère</sup> année, le collectif Rungis a comptabilisé 152 adhésions puis 57 la deuxième année, 52 la 3<sup>ème</sup> année, 43 pour la 4<sup>ème</sup> année. Pour cette 5<sup>ème</sup> année, 42 personnes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion.
- Sur l'exercice 2023-2024, il n'y a pas eu d'évènement majeur pour le site Lazare Ponticelli. Le Collectif Rungis s'est par contre investi sur les projets de la mairie de réaménagement du quartier Peupliers-Rungis, notamment de la place de Rungis. Cela justifie la stagnation des adhésions.
- Il faut garder en tête que la force d'une association vient du nombre de ses adhérents.

➤ **Affectation du résultat 2023-2024**

- Il est proposé que le solde positif de 2686,05 € soit affecté aux dépenses de l'exercice suivant.

➤ **Prévisions pour l'exercice 2024-2025**

- Concernant le montant de l'adhésion pour l'année 2024-2025, nous proposons de maintenir son tarif à 15 €. En tablant sur 50 adhérents en 2024-2025, cela devrait permettre de maintenir une réserve pour l'association.
- Pour 2024-2025, nous n'avons pas de visibilité sur les dépenses à engager.

➤ **Conclusion**

- Nous avons besoin que vous renouveliez votre adhésion à l'association et que chacun de vous incite son entourage – notamment les nouveaux arrivants dans le quartier – à faire de même.
- Plus il y aura d'adhérents, plus le collectif aura de force.

